



Höhere Lohnabzüge
stoppen

26. Sept.
Sichere Arbeitslosen-
versicherung **Ja**

OUI à une assurance-chômage sûre le 26 septembre 2010

Nous ne pouvons pas accepter des cotisations salariales de plus en plus élevées pour assainir l'assurance-chômage. C'est pourquoi un comité interpartis, composé notamment de représentants du PDC, du PLR, des Libéraux-Radicaux, du PBD, des Verts libéraux et de l'UDC, s'engage conjointement en faveur d'un OUI à la révision de l'assurance-chômage. La votation populaire aura lieu le 26 septembre 2010. Dans le cadre d'une conférence de presse le comité interpartis « Eviter une hausse plus forte des cotisations salariales : Oui à une assurance-chômage sûre et solidaire » a avancé ses arguments.

L'assurance-chômage (AC) est un pilier du système d'assurances sociales suisses. A l'heure actuelle elle a une dette de plus de 7 milliards – une révision est inévitable. Un rééquilibrage des finances de l'AC s'impose. Urs Hany, Conseiller national (PDC/ZH) et co-président du comité interpartis souligne que le Conseil fédéral et le Parlement misent dans le cadre de la révision sur un mélange équilibré de recettes plus élevées (650 mio. par an) et de dépenses plus basses (620 mio. par an). Les partis de gauche et les syndicats ont lancé un référendum contre cette révision. C'est un jeu avec le feu. L'assainissement de l'AC ne doit pas se faire au détriment des salariés. Une grande partie de la population en serait durement touchée.

Si la révision est rejetée, l'assainissement de l'AC ne se fait qu'au moyen d'une hausse des cotisations salariales. Werner Luginbühl, Conseiller aux Etats (PBD/BE) et membre du comité interpartis rend attentif à la portée d'une telle mesure: « l'année prochaine la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) augmentera de 0.4% dans le cadre de l'assainissement de l'AI et les cotisations sociales liées au régime des allocations pour pertes de gain (APG) croîtront de 0.2% pour s'inscrire à 0.5%. En outre les primes des caisses maladies risquent d'augmenter de jusqu'à 10%. Les limites des petits et moyens revenus seront ainsi dépassées. » De plus une augmentation des redevances entraîne une hausse des coûts de production pour les entreprises, ce qui nuit à leur compétitivité. Au lieu de créer des postes de travail, ces derniers sont menacés, critique Peter Spuhler, Conseiller national (UDC/TG) et co-président du comité interpartis.



Höhere Lohnabzüge
stoppen

26. Sept.
Sichere Arbeitslosen-
versicherung **Ja**

La révision prévue ne porte pas atteinte aux solides prestations de base de l'AC, affirme Charles Favre, Conseiller national (PLR/VD) et co-président du comité interpartis. Les mesures d'économie planifiées sont justes et supportables. L'adaptation de la durée des prestations à la durée de cotisation est une conséquence logique. Celle ou celui qui a versé des cotisations durant 1.5 années a le droit de recevoir des prestations pendant la même durée. La plupart des assurés remplissent ces conditions. D'autre part, les personnes qui touchent de bas salaires et/ou qui ont des obligations alimentaires élevées, ne sont pas frappées par ces mesures d'économie. En revanche les personnes qui ont des salaires élevés versent un pourcent de solidarité. La révision permet de limiter les incitations à mauvais escient et de consolider la solidarité.

Verena Diener, Conseillère aux Etats (Verts libéraux/ZH) et co-présidente du comité interpartis estime que les coûts augmentés à court terme pour l'aide sociale sont supportables : « les adaptations des prestations renforcent les incitations à reprendre une activité professionnelle, de sorte qu'elles ont des répercussions positives sur les coûts de l'aide sociale. »